

# **Interconnexion France-Espagne par le Golfe de Gascogne**

## **Contournement terrestre du canyon de Capbreton**

### **Réunion publique de restitution du 14 janvier 2021**

#### **Format 100% DIGITAL**

#### **Compte-rendu**

#### **I. INFORMATIONS GENERALES**

---

- Participation : en raison du contexte sanitaire lié au covid-19 et afin de maintenir la dynamique engagée avec les parties prenantes la réunion s'est tenue au format digital uniquement.
- Durée : 2h30 (18h30 – 20h30)
- Connexion : solution de visioconférence Zoom
- Mobilisation : 144 personnes inscrites / jusqu'à 92 participants connectés pendant la réunion
- Objectifs :
  - o Partager les retours des ateliers de concertation avec le grand public
  - o Présenter les atterrages et les fuseaux pour chaque tronçon étudié en ateliers et le fuseau de moindre impact qui sera proposé à la validation Ministérielle
  - o Présenter les grandes orientations du continuum de la concertation et mobiliser
- Intervenants en direct :
  - o Pour RTE : Etienne Serres
  - o Pour RTE : Marc Chambily
  
  - o Pour la CNDP : Walter Acchiardi, garant de la concertation

Le support de présentation de la réunion publique a été annexé à ce compte rendu afin de partager de la manière la plus exhaustive possible ce temps d'échanges avec le public.

Pour voir le replay de cette réunion [CLIQUEZ ICI.](#)

## II. LES INTERVENTIONS DE LA SOIREE

---

### PROPOS INTRODUCTIFS

Guilhem Latrubesse, animateur de la soirée, présente les intervenants en tribune et les grands objectifs de la soirée puis donne la parole à Walter Acchiardi, garant du continuum de la concertation nommé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Pour rappel, M. Acchiardi était déjà le garant nommé par la CNDP pour la phase de concertation préalable d'octobre 2017 à janvier 2018.

Walter Acchiardi, rappelle son rôle en tant que garant de la concertation et les objectifs de cette phase de concertation préalable qui a débuté le 06 octobre 2020 et qui se clôture le 21 janvier 2021. Il rappelle que cette concertation fait suite à une première concertation préalable conduite d'octobre 2017 à janvier 2018. Cette première concertation préalable avait débouché sur une proposition et sur une validation ministérielle d'un fuseau de moindre impact (FMI) pour l'interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne.

En ce qui concerne cette nouvelle phase de concertation, il rappelle les principes qui régissent cette concertation, **le principe de transparence** : l'information doit être disponible, sincère, de qualité, partagée et compréhensible et les prises de position sont rendues publiques. Le deuxième principe est **l'équivalence** : chaque personne a le droit de s'exprimer et de contribuer au débat dans le respect des règles d'intervention applicables par tous. Enfin, le troisième principe est **l'argumentation** : chaque intervention ou prise de position doit être argumentée.

Il rappelle qu'en tant que garant il participe à l'ensemble des moments forts du projet depuis le début et veille au bon déroulement de la concertation et au respect de la participation des différents acteurs. Il rappelle sa stricte neutralité et son indépendance, notamment vis à vis du maître d'ouvrage et de l'ensemble des parties prenantes. Il indique que son rôle n'est pas lié au contenu du projet mais à l'écoute du public par sa participation à l'ensemble des réunions publiques et des ateliers. Il établira courant février à l'issue de cette nouvelle phase de concertation, **un bilan de la concertation.**

#### 1) RAPPEL DU PROJET ET POINT D'AVANCEMENT

Etienne Serres, responsable du projet d'interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne pour RTE, rappelle le contexte du projet, ses enjeux et ses grandes caractéristiques.

Il propose de visionner la vidéo de présentation du projet pour comprendre la reprise de la concertation pour le contournement du canyon de Capbreton : [cliquez ici pour visionner la vidéo.](#)

Il présente le tracé du Fuseau de Moindre Impact (FMI) proposé à l'issue de la concertation préalable et validé le 30 mai 2018 par le Ministre de la Transition écologique et solidaire (secteur terrestre et maritime). Il revient sur la découverte

de l'instabilité des flancs du canyon de Capbreton (glissement de terrain et érosion des flancs du canyon) en mai 2019 qui a contraint RTE à rechercher d'une nouvelle solution de contournement du gouf de Capbreton.

La présentation figure en annexe.

## **2) LES GRANDES ETAPES DE LA CONCERTATION**

Etienne Serres rappelle le périmètre de la zone d'étude pour la recherche du contournement du Gouf de Capbreton et décrit la méthodologie qui a permis de délimiter cette zone d'étude. Il présente les étapes pour parvenir à la définition et à la proposition du Fuseau de Moindre Impact (FMI).

Dans un second temps, il décrit le dispositif déployé dans le cadre de cette nouvelle phase de concertation :

- Une première phase d'information avec une réunion publique de lancement de la concertation le 06 octobre 2020, 3 permanences, le site internet du projet, le journal du projet (numéro 7) ;
- Une phase de participation du public (habitants, usagers, particuliers) via une plateforme de concertation (15 contributions au 14 janvier), deux ateliers, 3 permanences (2 physiques et 1 digitale) et une réunion publique d'information sur le thème des champs magnétiques générés par une liaison à courant continu ;
- Une phase de restitution, avec 1 réunion publique, 3 permanences (2 physiques, 1 digitale) et 1 permanence téléphonique complémentaire durant 4 jours) pour partager les résultats des travaux menés au cours de la concertation préalable et présenter le Fuseau de Moindre Impact (FMI) qui sera proposé pour validation au Préfet puis au Ministre lors de la concertation Fontaine.

Après un rappel des principaux thèmes de contribution abordés sur la plateforme de concertation et sur le courriel générique du site internet du projet, Etienne Serres présente la méthodologie et les objectifs des ateliers de concertation qui ont permis d'identifier des principes d'élaboration des fuseaux ainsi que des points d'attention à prendre en compte dans l'élaboration des fuseaux et des atterrages qui seront proposés par RTE.

La présentation figure en annexe.

## **3) LES ATERRAGES ET FUSEAUX**

Marc Chambily a présenté l'analyse et l'intercomparaison faite par le maître d'ouvrage des fuseaux étudiés au regard des thématiques principales de l'étude d'impact : milieu physique, milieu naturel, milieu humain, patrimoine, paysage et loisirs... Dans cette intercomparaison ont également été indiqués les aspects techniques et la conformité aux principes issus du premier atelier de concertation.

Afin de comparer ces différents fuseaux et atterrages, 4 secteurs ont été étudiés et analysés : la zone d'atterrage au nord de Seignosse (3 fuseaux comparés), un secteur Seignosse/Hossegor (1 seul fuseau proposé), le linéaire

Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton  
Compte-Rendu de la réunion publique de restitution du 14 janvier 2021  
Hossegor/Capbreton (4 fuseaux comparés) et enfin la zone d'atterrissage au sud de  
Capbreton (2 fuseaux comparés).

L'intervenant a décrit du nord au sud tous les fuseaux intercomparés pour les 4 tronçons étudiés.

La présentation figure en annexe.

#### **4) LES PROCHAINES ETAPES DU PROJET**

Etienne Serres présente les prochaines étapes du projet.

En ce qui concerne le calendrier :

- La concertation sur le fuseau de contournement se termine le 21 janvier ;
- Ensuite, débutera la **concertation Fontaine** avec les élus du territoire, les associations agréées par la Préfecture, les services de l'Etat, etc. pour aboutir à une **validation du Fuseau de Moindre Impact** (FMI) par le Préfet puis par le Ministère de la transition énergétique et solidaire en mars 2021 ;
- Il y aura ensuite 3 mois entre mars et juin pour **mettre à jour l'étude d'impact** sur les 5% du tracé qui font l'objet de la concertation en cours ;
- Puis, il y aura une étape de **demandes d'autorisation** (DUP, CUDPM, autorisations environnementales etc.) ;
- L'ensemble de ces dossiers seront soumis au public lors d'une **enquête publique** fin 2021, début 2022 ;
- Lors de la fin de l'enquête publique, nous espérons recueillir les **autorisations fin 2022, début 2023.**

Etienne Serres présente les modalités du continuum de la concertation : mise à jour du site internet, parution du Journal du projet et réunions publiques d'information en juin sur cette zone mais aussi dans le Médoc pour présenter le contenu de l'étude d'impact et expliquer la teneur de l'enquête publique.

La présentation figure en annexe.

### **III. LES TEMPS D'ECHANGES AVEC LA SALLE**

---

#### *Echanges avec la salle - Partie 2 – Les grandes étapes de la concertation*

*Question d'un participant : Dans les critères que vous avez présenté lors de la réunion d'aujourd'hui qui a été déterminant dans le choix du fuseau qu'on attend tous avec grande impatience de connaître, il y en a un qui avait été mis en évidence lors de la dernière réunion qui était de faire le moins d'impact aux habitants à l'année quant aux nuisances sonores du chantier en particulier et je ne l'ai pas vu rappelé aujourd'hui pourtant c'était un critère très important, je crois même que l'association Seignosse Océan, a adressé formellement une position sur le choix des Casernes plutôt que les choix de Seignosse le Penon ou Bourdaines et je suis surpris de ne pas voir apparaître ce critère-là. J'espère que cela n'aura pas d'incidence sur le choix du fuseau.*

Réponse RTE : Dans les principes d'élaboration présentés il y avait le principe « éloigner le chantier d'atterrissage des habitations occupées à l'année ». Ce principe fait référence en particulier aux problématiques de bruit du chantier. Donc cela fait bien partie des principes d'élaboration que nous avons intégré dans notre analyse.

*Question d'un participant Eh bien écoutez cela me rend très optimiste.*

Echanges avec la salle - Partie 4 – Les atterrages et fuseaux

*Question d'un participant : Donc cela ne passera pas par La Marquèze ?*

Réponse RTE : Non cela ne fait pas partie des fuseaux que nous avons retenus. C'était une possibilité qui nous avait été proposée pendant le premier atelier. Quand nous avons fait les études de faisabilité plus poussées et techniques, nous n'avions aucun intérêt à passer par cette voie qui est plus étroite et qui aurait généré des gênes lors du chantier beaucoup plus importantes que ce que nous proposons par l'Avenue des Lacs.

*Question d'un participant : Oui bonsoir, je trouve complètement fou de se lancer dans une opération comme cela en passant par des communes comme Capbreton, Hossegor et Seignosse, vous allez faire au minimum 17,7 km si vous partez depuis les Casernes jusqu'à Fierbois, si vous allez des Casernes jusqu'au poste d'après, cela ferait aux alentours de 20 km, 20 km à 60 m par semaine, ça fait déjà énorme. J'aimerais bien savoir combien cela va coûter en termes de réfection de route, réalisation de l'ensemble de l'ouvrage etc. N'y aurait-il pas une solution technique pour vraiment traverser ce canyon, non pas à l'extrémité là où il a été positionné dans le fuseau, mais de se rapprocher de la côte avec des profondeurs qui soient encore relativement importantes pour qu'il n'y ait pas d'impacts ni pour les pêcheurs, ni pour les résidents de cet ensemble-là, mais je ne vois pas comment les 3 communes vont faire pendant minimum 3 ans de travaux, avec une situation comme cela.*

Réponse RTE : La question des alternatives a été présentée lors de la première réunion publique. Avant de proposer la solution de contournement terrestre, c'est d'ailleurs ce qui a pris un peu de temps entre la découverte du glissement de terrain et le début de cette nouvelle phase de concertation, nous avons envisagé et analysé toutes les possibilités de franchir le canyon en restant en mer ou en s'appuyant sur la plage. Vous pourrez retrouver la présentation des alternatives envisagées puis écartées dans le complément au dossier de la concertation disponible sur le site internet du projet. L'aléa géologique qui est arrivé en 2019 est quelque chose d'inéluctable, cela arrivera, dans 10 ans, dans 5 ans, demain, dans 100 ans, ce n'était pas prévisible, nous ne pouvons pas anticiper et nous ne pouvons pas le quantifier non plus. Nous avons regardé les possibilités que nous avons pour contourner cet obstacle. Nous avons une solution qui était d'éloigner le forage sous le canyon, de prendre une grande marge de sécurité, au nord et au sud et de rester sur la solution de franchissement initiale du canyon qui était un franchissement en sous-œuvre mais là nous arrivions aux limites techniques du forage dirigé. C'est donc une solution que nous avons décidé d'écarter ne sachant

Compte-Rendu de la réunion publique de restitution du 14 janvier 2021

pas si nous pouvions la réaliser. Nous avons aussi regardé différentes possibilités de passer entre la plage et la tête du canyon, il y a environ 300 mètres de distance. En revanche, c'est une zone où il y a de forts mouvements sédimentaires, il n'y a pas beaucoup de hauteur d'eau donc la difficulté c'est d'avoir des engins qui peuvent aller travailler dans ces secteurs, et les forts mouvements sédimentaires nécessitent que le câble soit ensouillé à une dizaine de mètres. Tous les entrepreneurs que nous avons rencontrés nous ont dit que c'était difficilement réalisable dans un secteur avec de forts mouvements sédimentaires comme celui de Capbreton. Avant d'aller en terre, nous avons regardé toutes les possibilités que nous avions en mer et aucune n'a été satisfaisante et n'a répondu aux attentes que nous avions.

Sur la question du coût, effectivement les travaux souterrains sont des travaux qui coûtent mais nous sommes habitués à faire des travaux souterrains, nous en faisons assez régulièrement, que ce soit pour ce type de liaison. Pour ce projet, nous avons déjà 80 km de liaison souterraine dans le médoc. Mais aussi nous en faisons à d'autres endroits, par exemple, à proximité de chez vous, quasiment toutes les liaisons aériennes de RTE autour du poste d'Angresse ont été mises en liaisons souterraines. Ce sont des coûts que nous sommes en capacité d'absorber. Je souhaite rappeler aussi que la solution retenue initialement qui était de forer de part et d'autre du canyon était une solution qui revenait beaucoup plus cher qu'une solution avec deux atterrages et 17,7 km de liaison souterraine donc cela reste dans l'enveloppe budgétaire prévue initialement et qui avait fait l'objet d'une justification économique. Nous serons évidemment attentifs aux coûts et nous restons dans l'enveloppe du budget validé.

*Question d'un participant : Oui bonsoir. Je suis habitant de Seignosse et j'ai suivi vos débats, j'ai du mal à comprendre le choix que vous faites de l'atterrage aux Casernes. Nous sommes dans une zone naturelle, une zone qui est concernée par ce que l'on appelle des zones Natura 2000. Par rapport aux évolutions des temps d'aujourd'hui où nous prenons l'écologie en compte dans beaucoup de sujets, là il est totalement oublié dans des intérêts qui ne me paraissent pas du tout réalistes et j'ai l'impression que vous avez trop écouté des gens qui ont su s'exprimer d'une manière un peu trop marquée juste pour défendre leurs petits intérêts et je me dis que ces gens-là ne pensent pas à leurs petits enfants mais plutôt à leur spéculation immobilière après nous aurons l'occasion de pouvoir contrer ce projet, que ce soit par voie judiciaire ou autre, pour empêcher de dénaturer cette zone naturelle qui doit le rester.*

Réponse RTE : La première chose que nous avons fait lorsque nous avons regardé les possibilités d'atterrage aux Casernes c'était justement d'identifier s'il y avait des possibilités d'intervenir et de réaliser ces travaux d'atterrage avec le moins d'impact environnemental. Nous avons identifié des secteurs qui sont déjà anthropisés, le secteur Natura 2000 n'est pas continu dans ce secteur. Il y a la zone du Conservatoire du littoral au sud de la zone Natura 2000 et juste au nord de l'ancienne pisciculture aussi. *[Commentaires d'après une photo aérienne du*

*secteur des Casernes]* Nous avons envoyé un écologue sur place pour identifier les zones à enjeux et celles avec moins d'enjeux et il a identifié en vert, les zones anthropisées sur lesquelles il n'y avait pas d'enjeux environnementaux majeurs. Donc si vous regardez ce qui est en haut au centre, c'est l'ancien site de la pisciculture, nous avons un secteur d'environ 2000m<sup>2</sup> sur lesquels on retrouve les vestiges de l'ancienne pisciculture ainsi que des zones remblayées. Effectivement tout ce qu'il y a autour représente une zone à enjeu environnemental. Si nous réalisons les travaux sur cette zone, c'est vraiment un secteur où l'on balisera pour empêcher l'accès à ces zones environnementales. Vous avez à droite, la zone du parking principal de la plage des Casernes et il y a un endroit qui sert de dépôt à l'ONF et à la mairie, donc c'est une zone aussi où nous pourrions installer les installations de chantier sans impact sur les zones Natura 2000. Ce que l'on envisage aujourd'hui et ce qui va être présenté dans l'étude d'impact c'est la réalisation de deux sous-œuvre, un sous-œuvre entre le parking et l'ancienne pisciculture et une sous-œuvre principal entre l'ancienne pisciculture et la mer. Nous avons identifié en allant sur le terrain, et par un professionnel écologue, l'ensemble des zones qui présentaient un enjeu et celles qui présentaient moins d'enjeux. L'ensemble des travaux que nous envisageons se trouve sur les zones qui ne présentent pas d'enjeu environnemental.

*Question d'un participant : Je voulais simplement réagir face à l'agressivité et aux propos déplacés de l'intervenant précédent. Pour lui rappeler qu'effectivement nous nous soucions de l'écologie, que pour une fois RTE, c'est remarquable, a malgré le coût supérieur, choisi une solution qui diminuait la gêne du chantier et je rappelle à ce monsieur que les nuisances sonores font aussi partie de l'écologie et je suis très choqué de son agressivité, enfin ce n'est pas grave, je pense que ce monsieur n'a pas participé à toutes les réunions avant.*

*Question d'un participant : Je suis architecte urbaniste et habitante de Capbreton. J'ai deux questions, la première concerne le champ magnétique et l'impact à savoir est ce que cela se multiplie entre le champ magnétique du projet et le champ magnétique terrestre et quel est l'impact de ce champ magnétique sur la faune et les habitants à 1 m, 10 km ou 100km ? La seconde question, concerne l'amortissement du projet, savoir sur combien de temps l'amortissement est calculé et en lien avec cela, quelle est la durée de vie du projet et qu'est-ce que vous envisagez à terme. Quel est l'impact environnemental de son démantèlement ?*

**Réponse RTE :** La justification d'un tel projet est actuellement envisagée sur une durée économique de 25 ans. Nous regardons si le projet est rentable sur 25 ans. La durée de vie des câbles est de l'ordre de 40 ans. Donc le projet est justifié économiquement à 25 ans, la durée de vie des câbles est de 40 ans et les engagements pris par RTE par rapport aux liaisons sous-marine et souterraine principalement c'est à la fin de vie de l'ouvrage. Nous nous posons la question de l'impact environnemental de la dépose et donc il y aura une étude d'impact qui sera relative au démantèlement pour voir ce qui est le moins impactant à réaliser

Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton

Compte-Rendu de la réunion publique de restitution du 14 janvier 2021

à ce moment-là. Sur le premier point, c'est dommage que vous n'ayez pas assisté à la réunion dédiée aux champs magnétiques statiques générés par une liaison à courant continu le 06 janvier dernier. Nous parlons d'une liaison électrique à courant continu qui génère un champ magnétique statique de nature comparable au champ magnétique terrestre. Le champ magnétique terrestre à Capbreton c'est 47 microtesla et le champ magnétique terrestre varie en fonction de la latitude sur la terre. Nous avons fait des simulations, à l'aplomb de la liaison nous avons de l'ordre de 31 microtesla et quand nous sommes à 5 m, nous avons de l'ordre de 9 microtesla et à 10 m nous avons 3 microtesla. Sans entrer dans trop de considérations mathématiques, effectivement les flux s'ajoutent mais ils s'ajoutent vectoriellement ce n'est pas forcément une somme algébrique. Il faut imaginer qu'à 5 m de liaison nous aurons un champ magnétique comparable à ce que voient tous les jours les habitants de Montréal au Canada.

*Question d'un participant : Bonsoir, je suis le Président de l'association Seignosse Océan, nous avons eu l'opportunité de suivre depuis le début cette période de concertation, je note avec une certaine satisfaction que RTE a choisi selon nous, la solution du bon sens. La station de Seignosse aura pu être évitée tout en préservant l'aspect environnemental et l'aspect écologique qui est celui dont nous savons qu'il est reconnu aux Casernes. La solution technique proposée permettra à RTE d'éviter tout problème important au niveau de la plage des Casernes. Nous sommes conscients que cette solution est un peu plus onéreuse, mais compte tenu de l'importance du dossier, je pense que c'est quelque chose qui n'est pas prioritaire : l'aspect humain, environnemental et technique que vous avez proposé, pour l'instant, convient à ce que nous avons souhaité et dans cet esprit-là, pour l'instant nous vous en remercions.*

*Question d'un participant : Bonsoir, j'aurai voulu savoir quand les documents seront disponibles pour présenter le tracé définitif mais surtout les comptes-rendus et les diaporamas de l'excellente réunion qui a eu lieu sur les champs magnétiques qui était très intéressante.*

**Réponse RTE :** Le compte-rendu sera mis en ligne ou demain ou lundi. Vous aurez le compte-rendu et en annexe les transparents qui ont été présentés.

*Question d'un participant : Bonsoir, je suis résident de Seignosse et j'ai suivi avec intérêt la concertation. Moi personnellement j'ai déjà eu l'occasion de le dire je suis relativement sceptique sur le fond du projet lui-même mais je ne vais pas prendre le temps et l'énergie de le battre. Je trouve que la durée de vie de 40 ans annoncée avec des travaux de très grande envergure et un coût énorme sans perspective de démantèlement après, c'est fort discutable alors après j'ai bien compris que l'Union Européenne pousse aux interconnexions et que le projet va dans ce sens donc, soit. Ensuite concernant la partie Seignossaise du tracé forcément, je suis satisfait par la solution portée par RTE parce que ma préoccupation c'était deux choses : premièrement préserver tout ce qui peut l'être au niveau environnement des habitants de Seignosse et deuxièmement c'est préserver l'environnement notamment aux Casernes le tracé retenu ce n'est pas la simplicité en bas de dune*

*mais c'est bien celui qui préserve toutes les zones Natura 2000 en passant sous les zones sensibles.*

**Réponse RTE :** Une précision, la durée de vie de 40 ans c'est la durée de vie que nous estimons aujourd'hui, si nous arrivons à faire durer plus longtemps la liaison, nous la ferons durer plus longtemps. Nous avons actuellement une liaison mise en service en 1981 entre la France et l'Angleterre qui s'appelle IFA 2000, qui fête ses 40 ans et qui continue à fonctionner encore aujourd'hui et nous la ferons fonctionner jusqu'à ce que les câbles soient définitivement usés. La vision de 40 ans est une vision conservatrice de la durée de vie de l'ouvrage mais l'objectif de RTE sera forcément de le faire durer le plus longtemps possible.

*Question d'un participant : Concernant le démantèlement il n'y a rien de budgété, je prends l'exemple des centrales nucléaires, lorsqu'on arrive en fin de vie des installations, on prolonge souvent faute de budget justement.*

**Réponse RTE :** En ce qui concerne la « non budgétisation » de la relève du câble : en toute transparence, elle n'est pas intégrée dans le budget de construction du câble et ce sera vu au moment du démantèlement mais 40 ans avant c'est compliqué d'envisager le budget.

*Question d'un participant : Je veux revenir sur la liaison Fierbois, il y aurait un intérêt de lier cela avec le projet de contournement de la mairie de Capbreton. Mais ma question est la suivante : est-ce que le projet de Capbreton sera fait en même temps que votre projet ? Est-ce qu'il y aura des coordinations particulières ?*

**Réponse RTE :** Il est un peu tôt pour savoir si nous allons pouvoir coordonner les travaux. Le passage que nous avons envisagé s'appuie sur les emplacements envisagés au niveau du PLU depuis de nombreuses années pour la réalisation du projet de la commune. La seule chose qui devra être en place lorsque nous arriverons, sera le pont puisque nous envisageons de l'emprunter, et nous avons déjà commencé à échanger avec les bureaux d'études qui font les premières faisabilités, puisqu'il faut des réservations prévues pour le passage de nos câbles dans la construction de ce pont. Notre projet ne pourra passer par ce tracé que si le pont est réalisé. En revanche, ce projet est complètement dissocié du projet RTE que ce soit au niveau des autorisations administratives ou autre.

*Question d'un participant : J'avais une question sur le passage en sous-œuvre de la dune et notamment l'impact de la dune par l'ouvrage sur les mouvements et l'évolution du trait de côte.*

**Réponse RTE :** Pour le passage en sous-œuvre le principe est de partir de l'arrière-dune en prenant un maximum en compte l'évolution future de la dune. Au niveau de la dune il n'y aura aucun impact. Quand nous passerons sous la plage et la dune nous serons à 15 m en dessous donc nous ne déstabiliserons pas du tout la dune et la plage. La technique n'est pas encore définie, ce sera soit un forage dirigé, soit un micro-tunnelier.

*Echanges avec la salle - Partie 6 – Les prochaines étapes du projet*

*Question d'un participant : Bonjour je suis résident du Penon face à l'Agréou. Je voulais juste vous remercier parce que je trouve que la présentation est très claire mais aussi vous dire que je suis au courant du projet depuis une semaine, je ne vis pas ici à temps complet ici, et je me suis aperçu que très peu de gens étaient au courant de ce projet, ce qui m'a beaucoup surpris. Je ne blâme personne là-dessus mais je constate simplement.*

**Réponse RTE :** La mobilisation du public est un enjeu et une difficulté pour nous parce que nous rencontrons de réelles difficultés pour pouvoir informer sur le projet et sur son déroulé. Nous avons utilisé la voie de presse, nous avons acheté des encarts presse pour annoncer la concertation, nous nous appuyons également et nous les en remercions, sur les correspondants locaux du Sud Ouest. Nous sommes présents sur les réseaux sociaux. Nous devons reconnaître que c'est difficile d'arriver à mobiliser le public. C'est un problème qui est assez générique sur ce type de projet et nous en sommes désolés.

Complément du garant : Simplement en écho à ce que disait Monsieur Serres. C'est une question que nous avons dans bon nombre de concertation, pas dans toutes, parce que lorsque le sujet est extrêmement sensible, l'information circule rapidement, je donne à titre d'exemple un projet d'éoliennes sur le Blayais, nous n'avons pas eu de déficit de participation, avec plusieurs milliers de contributions. Et à l'inverse, nous avons un projet de pôle oncologique à Bayonne et nous avons très peu de participation. Et entre les deux, nous avons ce bel exemple de projet d'interconnexion électrique. Mais ceci-dit, j'ai trouvé qu'entre la première concertation et la seconde il y a eu des améliorations qui ont été apportées, il y a eu plus de monde avec une qualité plus importante compte tenu que nous étions que sur 6 communes, j'ai trouvé que la concertation avait une certaine tenue. Alors j'éprouve un certain regret mais je pense le partager avec un certain nombre d'entre vous c'est que la démarche ne soit pas faite en présentiel ou bien en partie, j'avais demandé jusqu'à il y a peu de temps que cette réunion soit conduite en présentiel mais les conditions sanitaires le permettent pas. J'espère justement que comme nous ne sommes pas en présentiel, il y ait quelques personnes qui aient été tenues à l'écart tout simplement parce que ce n'est pas leur mode de communication et cela en tant que CNDP nous sommes toujours très sensibles à cette question-là et nous espérons que nous en serons bientôt sortis.

*Question d'un participant : Toujours est-il que je vous remercie pour la présentation de ce soir, c'était très clair. Est-ce que l'on peut dire que l'atterrage aux Casernes est définitif ou pas ?*

**Réponse RTE :** Tant que le ministre n'a pas validé le FMI ce n'est pas définitif donc l'étape qui sera décisive pour nous c'est la validation du Ministre. Je vous dirais, nous serons certains que l'atterrage et le tracé sont définitifs une fois que nous aurons eu la déclaration d'utilité publique (DUP), c'est vraiment à ce moment que nous aurons eu toutes les autorisations nécessaires.

Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton

Compte-Rendu de la réunion publique de restitution du 14 janvier 2021

*Question d'un participant : J'appartiens à une association qui s'appelle Les Amis de la Terre et contrairement à ce que vous disiez tout à l'heure, il y a plutôt pas mal de participation, moi je suis habitué à gérer ce genre de dossier et en général ça ne se bouscule pas, là il y a avait 80 personnes c'est plutôt bien surtout que nous le faisons par internet et ce n'est pas du tout pratique. Concernant la suite du projet, je tiens à préciser qu'il va y avoir une enquête publique qui sera suivie par une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et ce n'est pas parce qu'il y a une DUP que le projet va se faire. Le meilleur exemple, il y a une ligne LGV Bordeaux-Dax et Bordeaux-Toulouse, les DUP ont été signées et les projets ne se feront vraisemblablement pas. Voilà c'est tout ce que je voulais dire, c'est vrai que ce n'est jamais évident de réunir du monde parce que les gens s'en moquent un peu.*

*Question d'un participant : J'ai une résidence secondaire sur Capbreton et il y a 1 heure environ, des voisins de ma maison m'ont appelé qu'il y avait cette manifestation sur Zoom, donc j'ai pris le train en marche et je suis très intéressé à deux titres : la première parce que je passe l'été sur le secteur et en tant que commissaire enquêteur j'ai bien écouté les questions qui ont été développées et présentées et je me permettrais au dernier titre d'insister auprès des personnes qui nous entendent sur l'intérêt de l'enquête publique car le commissaire enquêteur de par la loi a deux missions : informer la population sur le projet et recueillir les avis et propositions de la population sur ce projet. Une fois ces deux missions remplies, il émet un rapport et un avis sur le projet. Cet avis contrairement à ce que l'on pourrait croire, il est plus important que ce que l'on suppose dans la mesure où s'il est négatif et s'il y a des recours ensuite si cet avis n'a pas été suivi, la juridiction administrative sera très attentive à la décision qu'elle sera amenée à prendre pour ses recours notamment à la vue de l'avis négatif du commissaire enquêteur donc je me permets d'insister et quelqu'un l'a dit au cours de la discussion, il y a un relai très important en matière d'information c'est celui des communes et des collectivités territoriales et donc des élus. Les élus représentent la population et ils ont pour mission de faire connaître les grands projets qui se déroulent sur leur territoire. Le projet je ne le connais pas trop malheureusement mais la question que je voulais poser est la suivante : pouvez-vous m'indiquer le site internet où je peux trouver tous les documents liés à cette concertation.*

**Réponse RTE :** Alors c'est relativement simple c'est [inelfe.eu](http://inelfe.eu) . Inelfe c'est un bel acronyme pour dire INterconnexion Electrique France-Espagne.

*Question d'un participant : La question que je vais poser, peut être que la réponse est dans le dossier, les aspects environnementaux sont très importants bien-sûr, mais dans la vie actuelle il y a des impacts économiques qui rentrent dans l'intérêt général d'un projet. Est-ce que cet aspect a été développé dans votre projet ?*

**Réponse RTE :** Cela dépend de ce que l'on appelle impact économique. Si c'est sur l'aspect justification économique du projet, oui bien-sûr le sujet est développé dans l'ensemble des dossiers, vous verrez sur les contributions de la concertation précédente, qu'il y a eu beaucoup de questions à ce sujet et nous avons apporté

un maximum de réponse sur la façon dont un projet comme celui-ci est justifié économiquement.

Si votre question porte sur les retombées économiques du projet sur les territoires, ce sont des choses que nous intégrons au projet en lui-même sur deux aspects : le premier c'est, dans les limites de ce que nous autorise la loi, de faire rencontrer la sous-traitance locale auprès de nos futurs contractants. Nous avons fait cela sur la partie girondine avec la CCI de Bordeaux-Gironde. Nous allons organiser la même chose dans les Landes. Cette démarche permet de faire la rencontre économique entre l'offre et la demande. Et un autre levier que nous utilisons, et nous ne sommes pas les seuls maîtres d'ouvrage à utiliser cela, c'est le recours à des heures d'insertion sur le chantier qui correspond à favoriser le retour à l'emploi des personnes qui s'en sont éloignés. Pour cela nous nous appuyons sur les maisons de l'emploi. Nous avons monté un partenariat avec la Gironde là-dessus, nous sommes un peu en avance là-bas et nous travaillerons aussi au niveau des Landes sur cet aspect-là.

*Question d'un participant : Merci votre réponse m'a intéressé et je vais regarder le dossier avec beaucoup d'intérêt. Merci messieurs.*

Mot de clôture de Monsieur Acchiardi, garant de cette concertation préalable : Je voudrais simplement remercier tous les participants des différents temps de concertation proposés qui nous ont rassemblé depuis octobre dernier. Formuler que je reste joignable si besoin et que j'engage tout le monde à aller voir sur le site internet du projet les travaux parce que c'est un dossier qui est complexe et dense et il faut un peu de temps pour en saisir toute la dimension et en faire une lecture critique dans le bon sens du terme.

Etienne Serres rappelle les prochains rendez-vous à venir, une permanence digitale le 15 janvier de 14h à 17h et les prochains rendez-vous avec le public prévus en juin et remercie tout le monde pour les échanges riches et constructifs encore une fois.



# **Réunion publique de restitution**

## **Projet d'interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne**

--

Jeudi 14 janvier 2021



**Accueil**





## ÉCHANGE

*IDENTIFIEZ VOUS AVEC VOTRE NOM/PRENOM*



## CONVIVIALITÉ

*ACTIVEZ VOTRE CAMÉRA*



## BIENVEILLANCE

*GARDEZ VOS MICROS COUPÉS LORSQUE VOUS NE PARLEZ PAS*



## INTERVENIR

*LEVEZ LA MAIN VIA L'OUTIL ZOOM*



Le réseau  
de transport  
d'électricité

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?**

CONTACTEZ LE 07.62.77.69.18

# Présentation des intervenants

**Marc CHAMBILY**

Chargé de concertation Rte du projet golfe de Gascogne côté français

**Etienne SERRES**

Responsable Rte du projet golfe de Gascogne côté français

**Walter ACCHIARDI**

Garant de la concertation préalable CNDP

# PRISE DE PAROLE

## Mr Acchiardi

Garant de la concertation préalable,  
nommé par la Commission nationale du débat  
public (CNDP)





# Déroulé de la réunion

**1.**

## **Le projet**

Etienne Serres - RTE

**2.**

## **Les grandes étapes de la concertation**

Etienne Serres – RTE

**3.**

## **Questions-réponses avec les participants**

**4.**

## **Les atterrages et fuseaux**

Marc Chambily – RTE

**5.**

## **Questions-réponses avec les participants**

**6.**

## **Les prochaines étapes du projet**

Etienne Serres – RTE

**7.**

## **Mot de la fin**



**01**

# Le projet



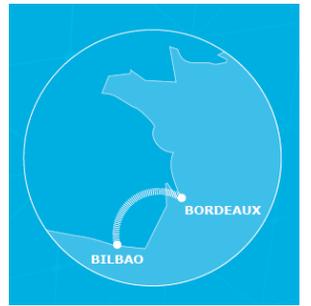
# Un projet porté par l'Union européenne, la France et l'Espagne

Le Conseil de l'Union européenne du 25 novembre 2002 a entériné l'objectif pour chaque état membre d'atteindre un niveau d'interconnexion électrique avec ses voisins **d'au moins 10% de leur capacité de production installée en 2020.**

La capacité d'échange entre la France et l'Espagne doit donc atteindre **8000MW** à l'horizon 2020 selon les projections d'ENTSO-E.



# Les enjeux du projet



**Augmenter la capacité d'échange d'électricité et la solidarité mutuelle**



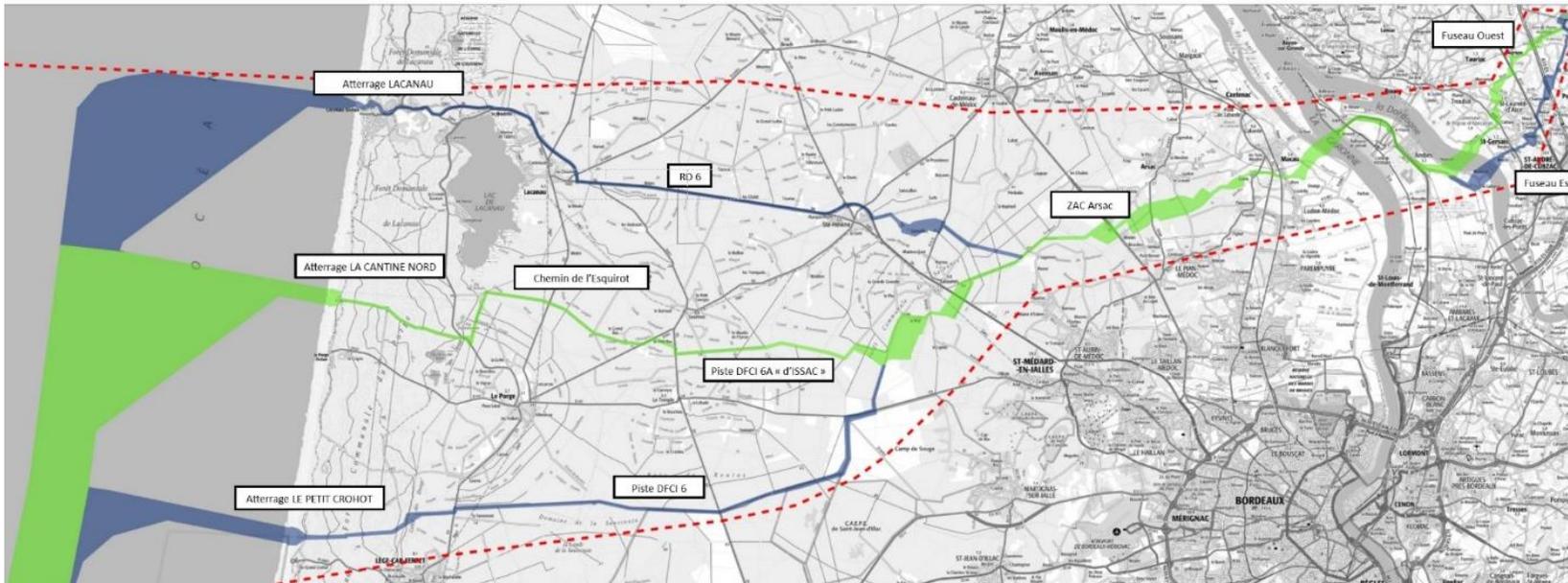
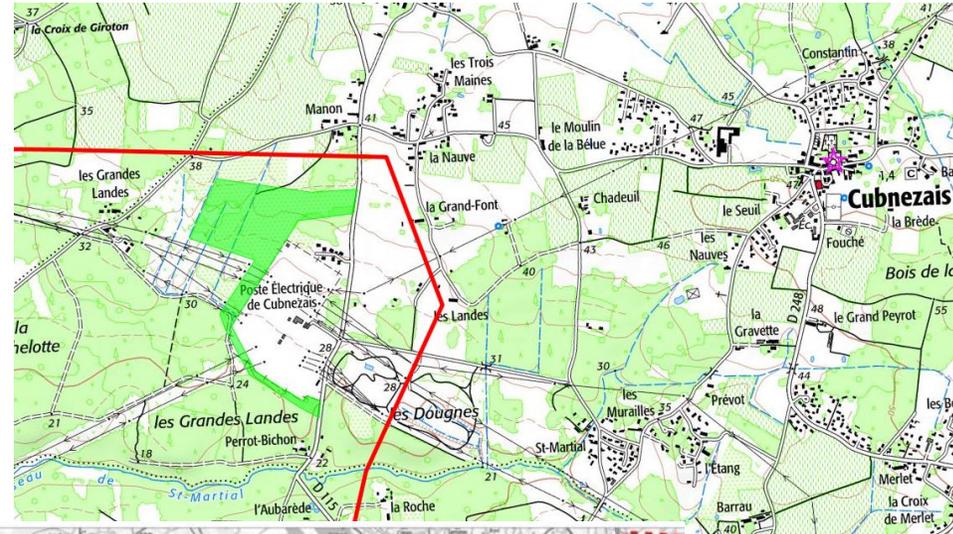
**Mieux transporter l'électricité produite à partir des énergies renouvelables en Europe et faciliter la transition énergétique**



**Faire circuler l'électricité au meilleur prix pour le consommateur**

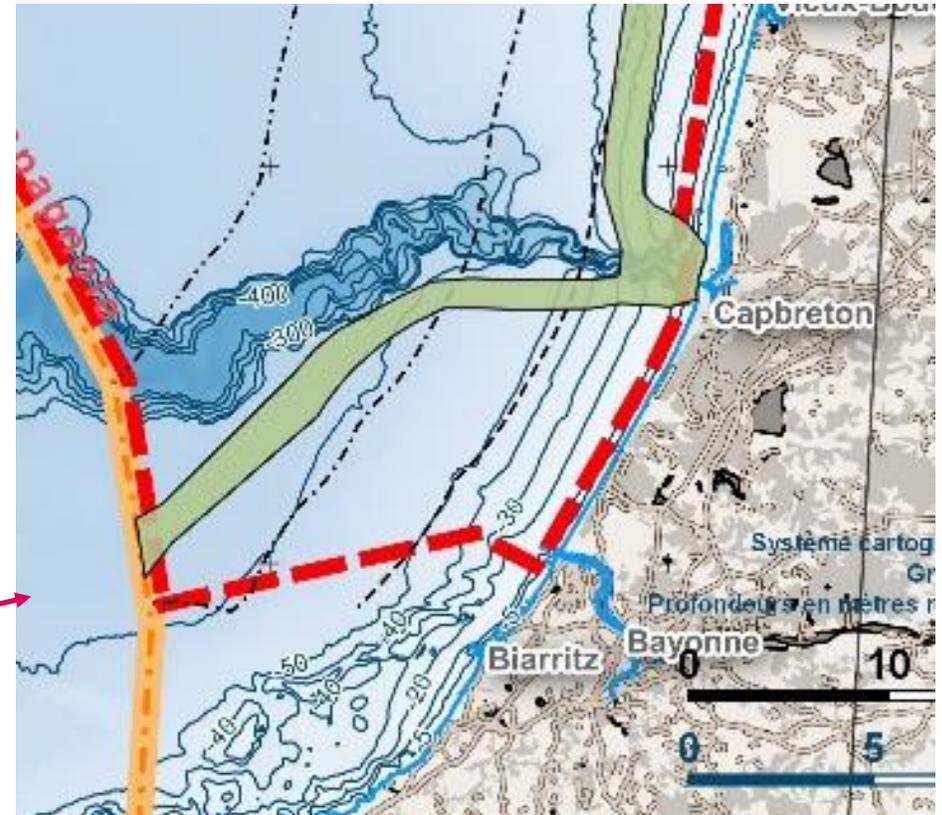
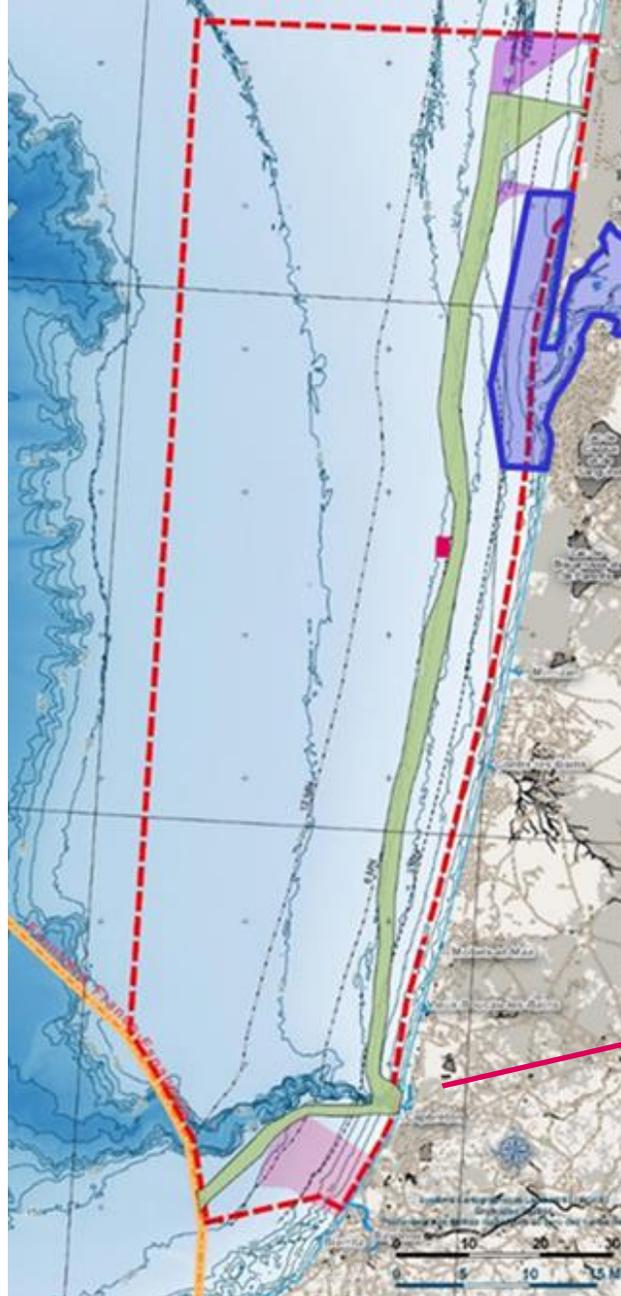
# Fuseau de Moindre Impact validé

Emplacement de  
moindre impact validé  
(station de conversion)



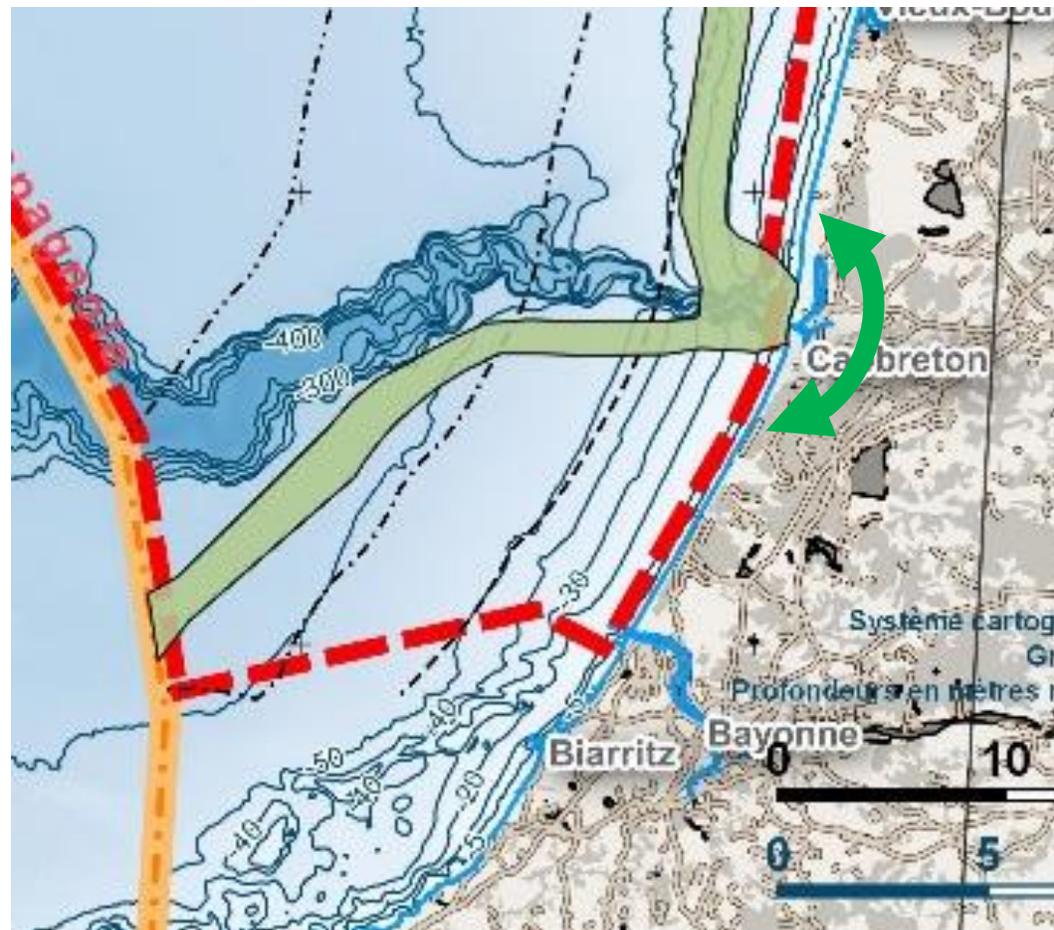
Fuseau de moindre  
impact validé  
(secteur terrestre)

Fuseau de moindre impact validé  
(secteur maritime)

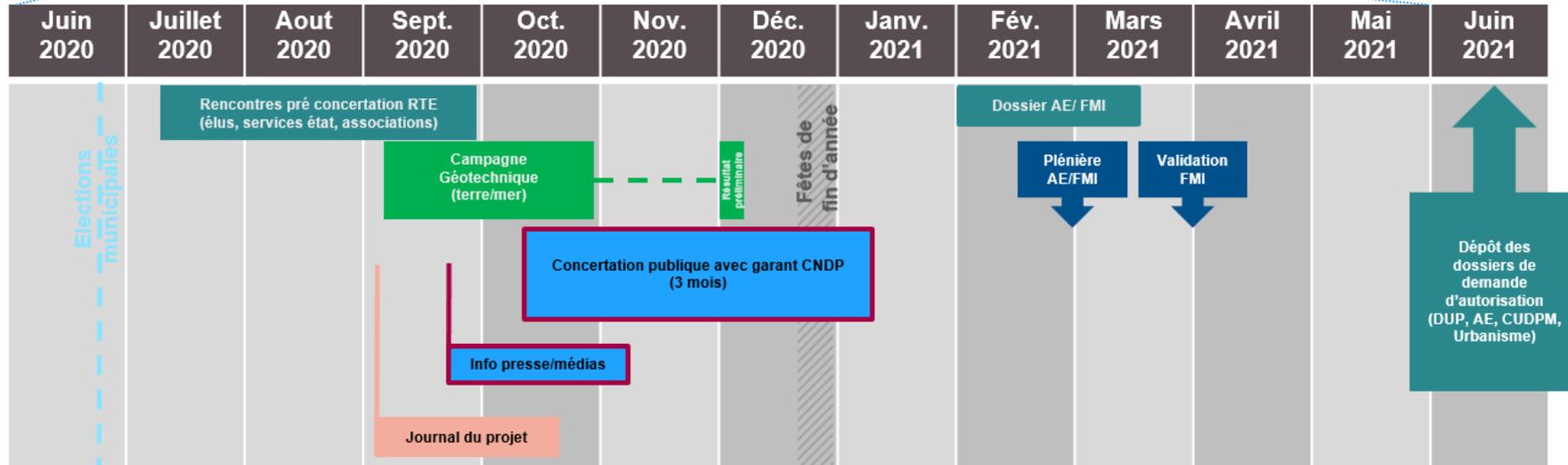


# Nouvelle solution retenue : un contournement terrestre

> un contournement terrestre avec atterrages au sud et au nord du canyon reliés par une liaison souterraine



# Planning général du projet





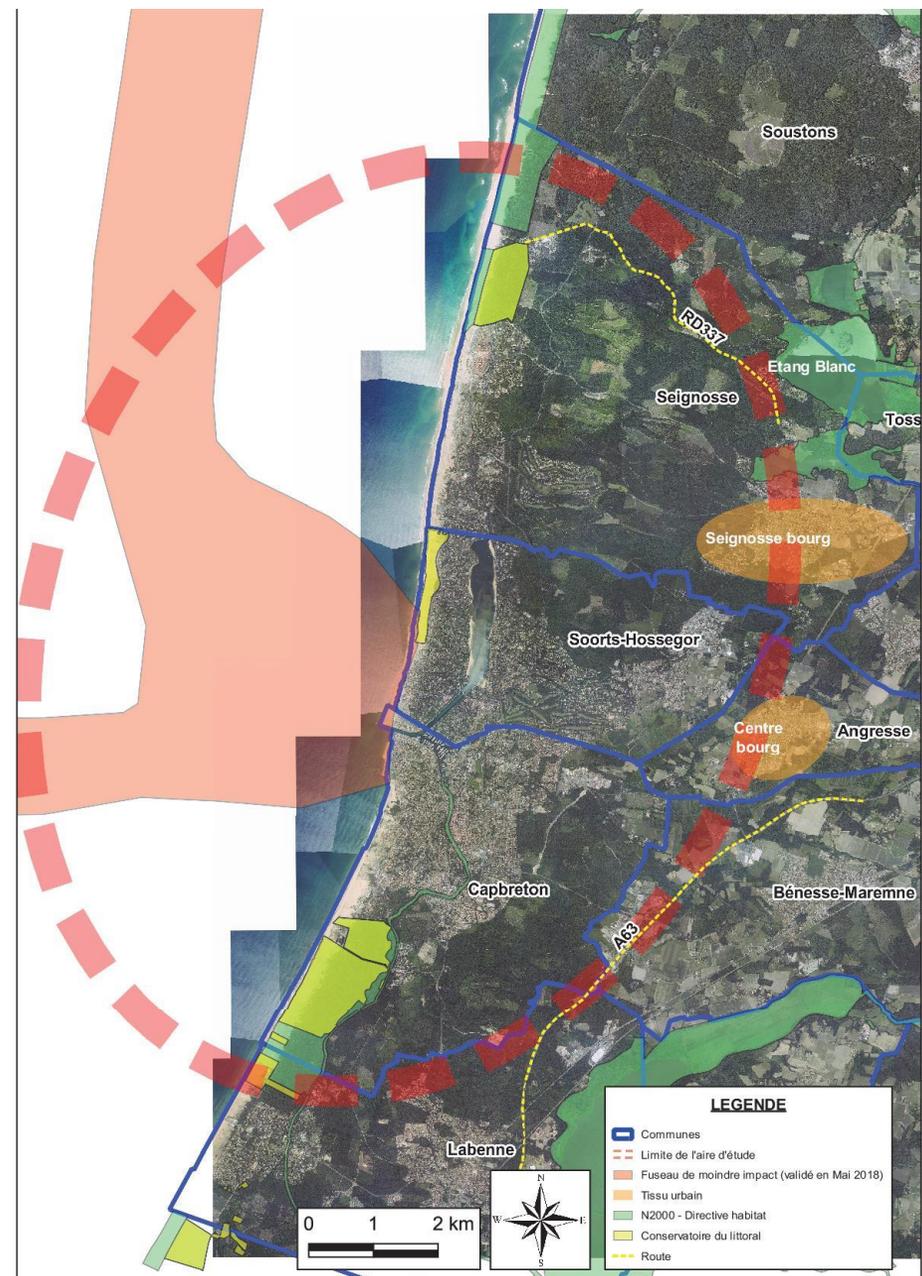
02

# Les grandes étapes de la concertation

# La zone d'étude

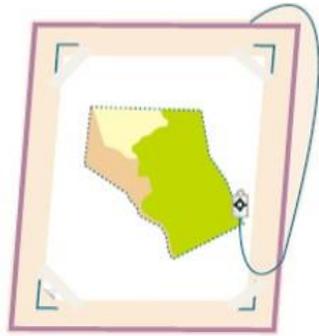
6 communes sont concernées :

- Angresse
- Bénesse-Maremne
- Capbreton
- Labenne
- Seignosse
- Soorts-Hossegor

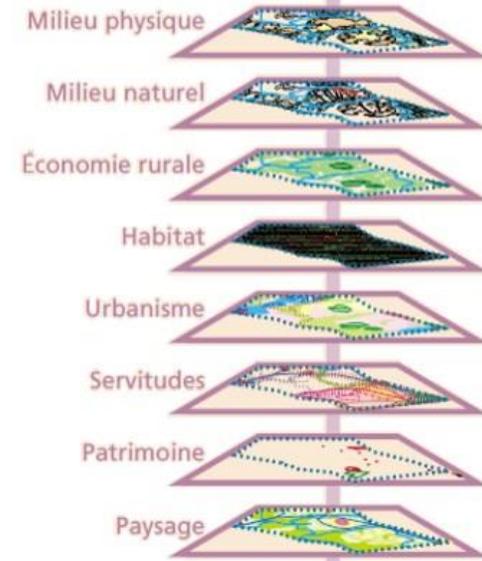
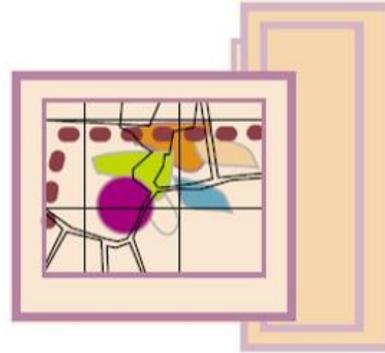


# Vers un fuseau de moindre impact

**1) Détermination de l'aire d'étude**



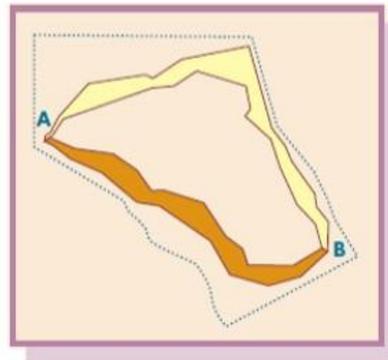
**2) Analyse de l'état initial**



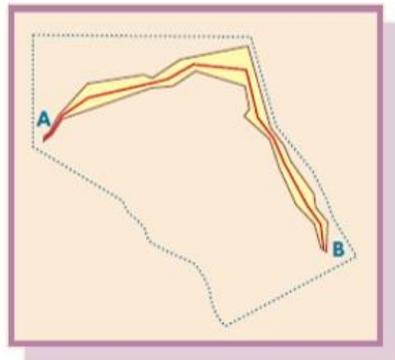
**3) Synthèse des sensibilités**



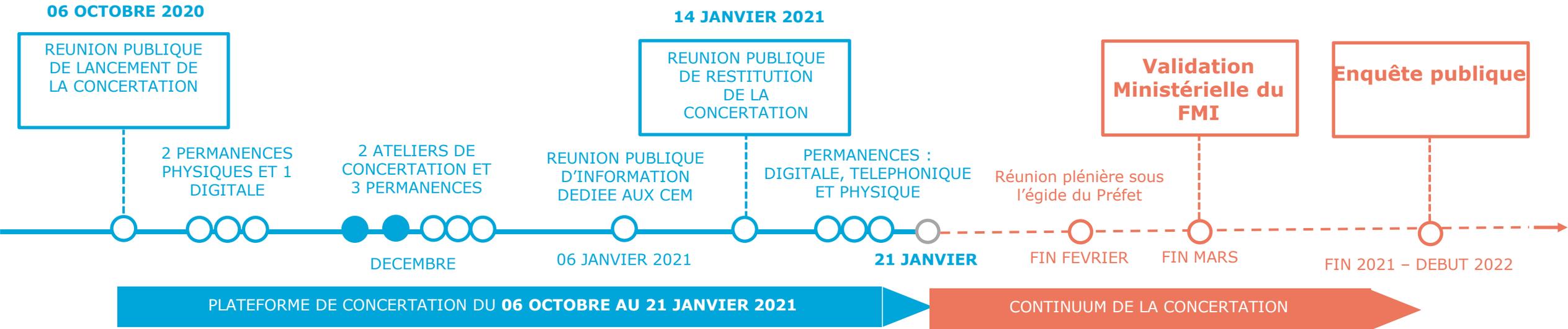
**4) Proposition de fuseaux**



**5) Validation par le ministère du Fuseau de Moindre Impact (FMI)**



# Le dispositif de concertation préalable



# Les principaux thèmes de contribution abordés sur la plateforme de concertation et sur le courriel du projet

15  
contributions  
déposées

- **Le chantier d'atterrage et son impact sur les riverains (taille, nuisances, durée)**
- **Les servitudes et conventions avec les propriétaires, la constructibilité ultérieure sur l'emprise de la liaison**
- **Les impacts sur la santé des champs magnétiques statiques générés par la liaison à courant continu**
- **La justification du projet**
- **Les principaux impacts sur l'environnement naturel**

# Les ateliers de concertation

## Les objectifs

### 1<sup>er</sup> atelier

- Etablir un diagnostic de territoire en énumérant les enjeux et les effets potentiels du projet
- Discuter des paramètres à prendre en compte pour élaborer des fuseaux

### 2<sup>ème</sup> atelier

- Faire l'analyse et commenter les différentes alternatives de fuseaux proposées par Rte
- Les mettre en comparaison au vue des enjeux et des paramètres issus du premier atelier



# Les principes d'élaboration des fuseaux mis en avant lors de l'atelier 1



Utiliser les infrastructures existantes et passées



Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements



Ménager / préserver les zones naturelles



Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année



Eviter les zones humides



Eviter les centres bourgs



Eviter de couper les arbres remarquables



Privilégier l'accotements des routes



Privilégier les grands axes circulants



Ne pas passer dans le jardin des maisons

# Les points d'attention identifiés lors de l'atelier 1

## Points d'attention identifiés :

- Sols et relief des zones de forêts
- Fréquentation des parkings (même en périodes non estivales > laisser un accès plage)
- Accès PMR
- Eviter les travaux en période estivale
- Travailler pour éviter la gêne aux commerces et aux accès écoles
- Fréquentation routières (infrastructures à fort trafic)
- Zone de Seignosse à la route des lacs : zone inondable
- Etangs Blanc et Noir



03

# Questions-réponses échanges avec la salle



04

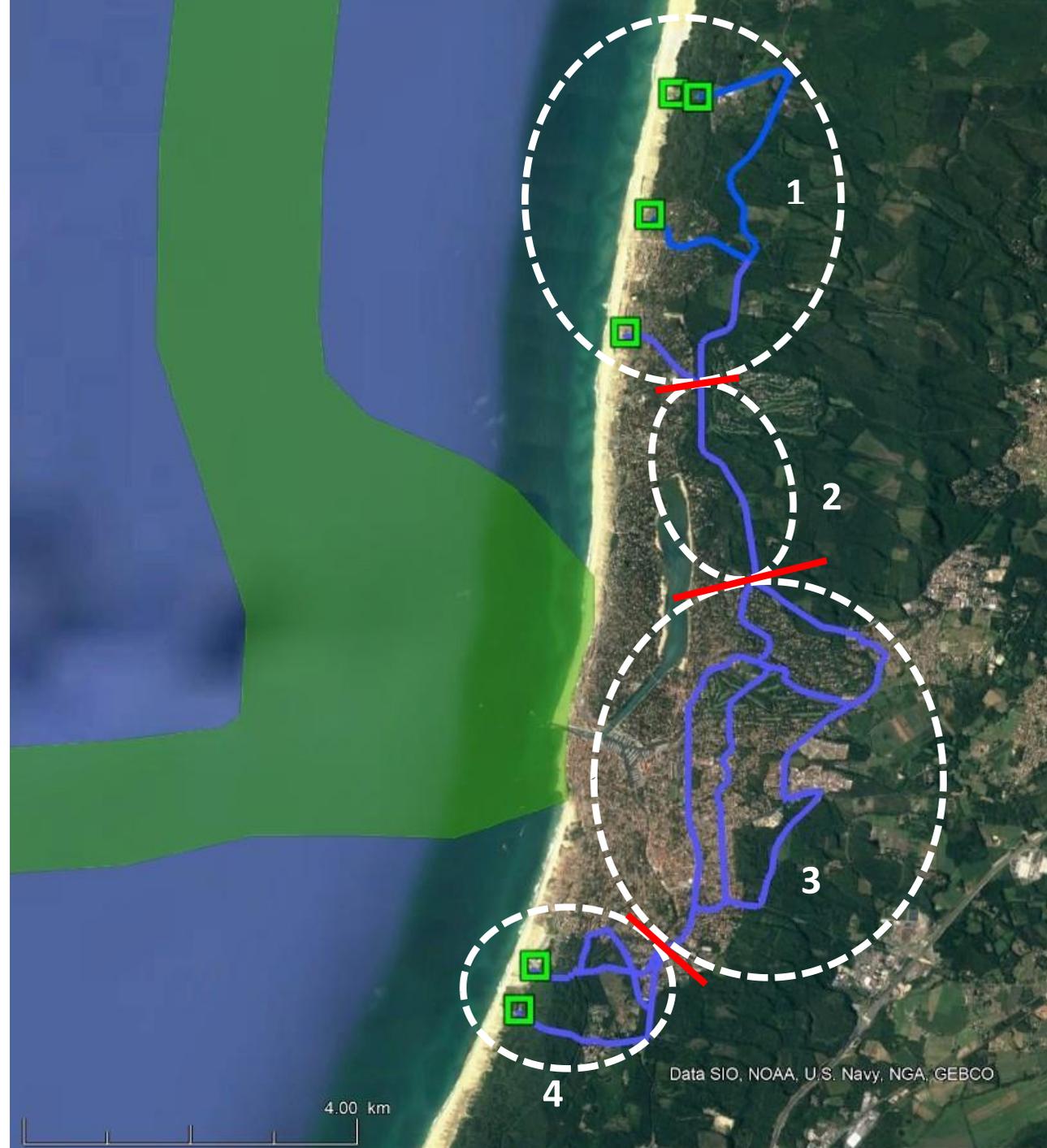
# Les atterrages et fuseaux





# Fuseaux terrestres: 4 tronçons

- 1- Atterrage nord Seignosse
- 2- Tronçon Seignosse/Hossegor
- 3- Tronçon Hossegor/Capbreton
- 4- Atterrage sud Capbreton



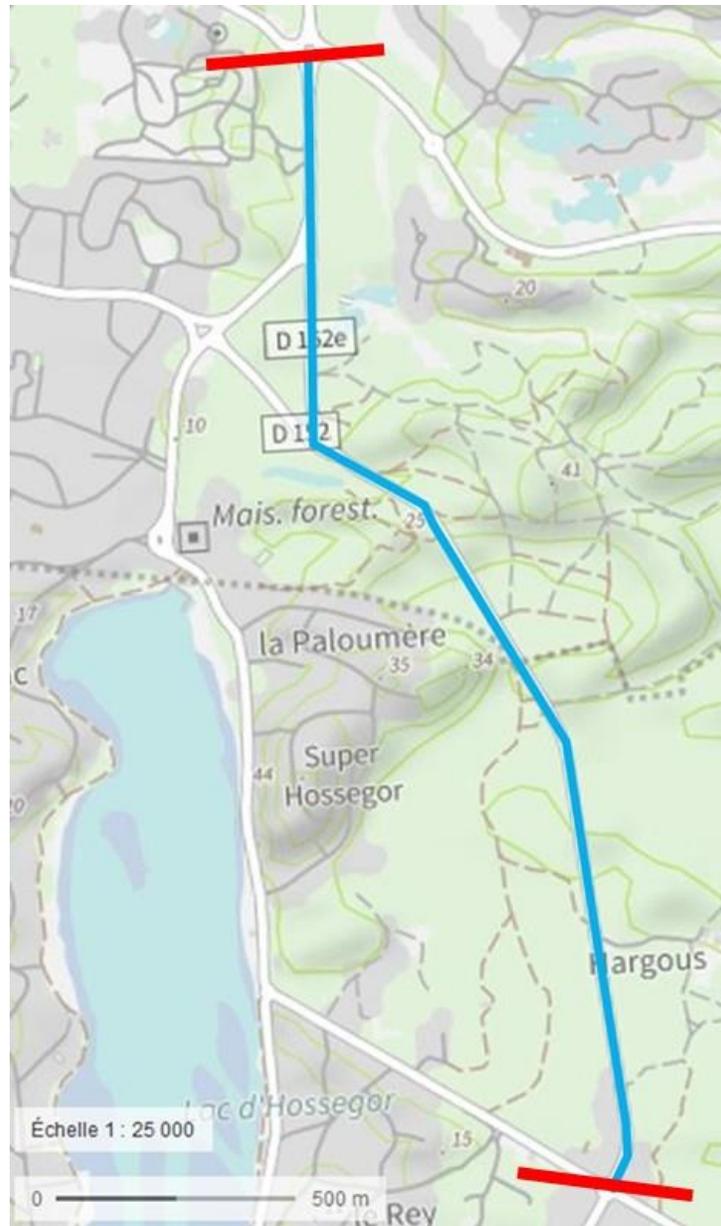
# Tronçon atterrissage nord SEIGNOSSE



Proposition de fuseau pour la concertation « Fontaine »

	Les Casernes	Le Penon (Agréou)	Les Bourdaines
Milieu physique	Mobilité dune		
Milieu naturel	Proximité Natura 2000 Coupe arbre parking		
Milieu humain		Gene chantier (tx long à l'atterrage)	Gene chantier (tx long à l'atterrage)
Paysage, Patrimoine, loisirs	Accès plage (saisonnier)	Accès/parking (plage à l'année)	Accès/parking (plage à l'année)
Technique	Lg atterrage Coût atterrage LS: 5,95 km	LS: 3,35 km (+1,5 en mer)	LS: 1,28 km (+ 3 en mer)
Principes issus des ateliers	V	X Proximité atterrage / habitations	X Proximité atterrage / habitations

# Tronçon SEIGNOSSE/HOSSEGOR

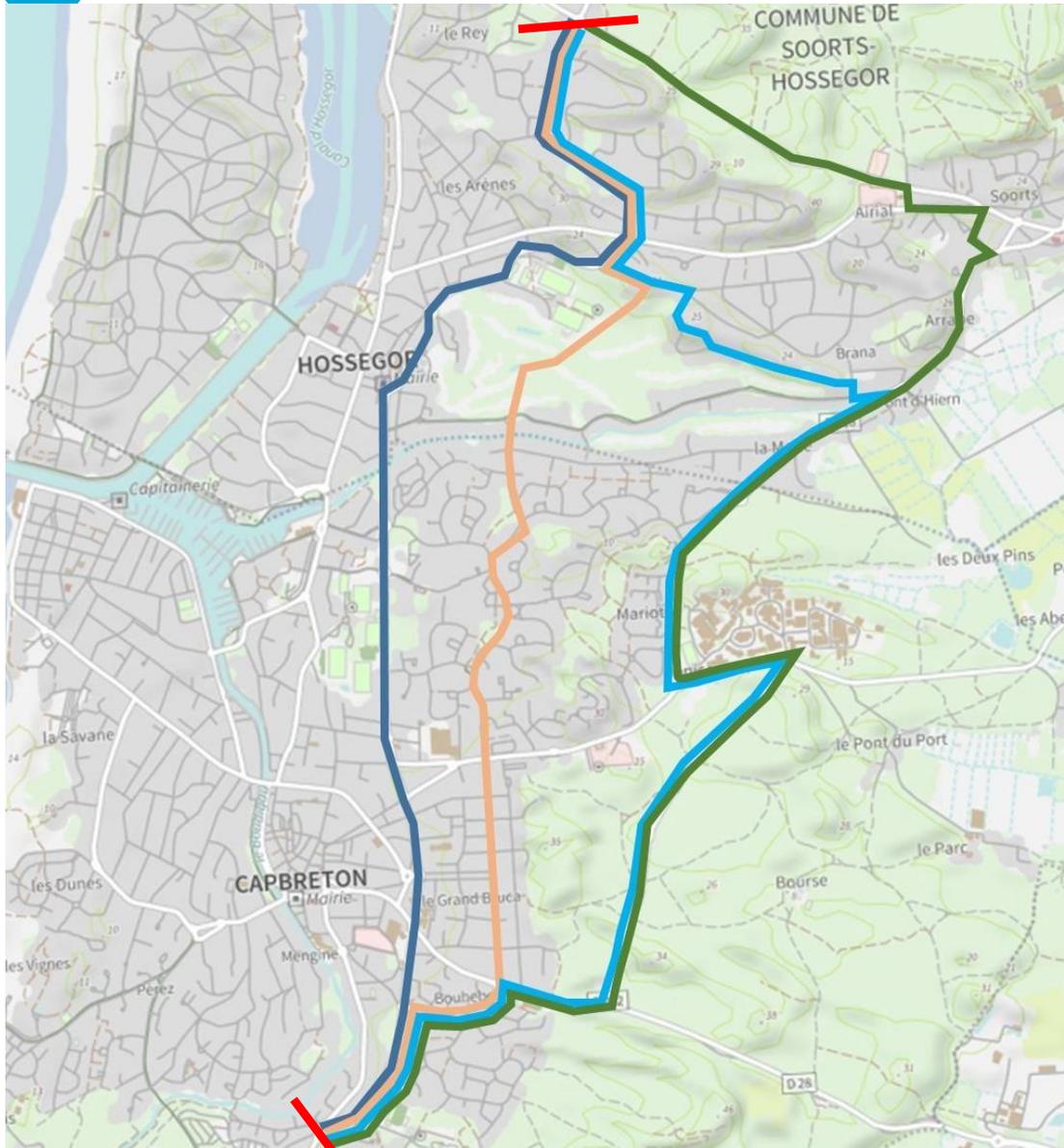


 Proposition de fuseau pour la concertation « Fontaine »

	RD 152
Milieu physique	
Milieu naturel	
Milieu humain	
Paysage, Patrimoine, loisirs	
Technique	LS: 2,56 km
Principes issus des ateliers	V

# Tronçon HOSSEGOR/CAPBRETON

Proposition de fuseau  
pour la concertation  
« Fontaine »



Projet d'interconnexion électrique golfe de Gascogne - Contournement terrestre du canyon de Capbreton  
Réunion Publique de restitution - 14 janvier 2021

	Bd Cigales / Av Labatut	Bd Loucheur/ golf	ZAC 2 Pins / Av Rostand	ZAC 2 Pins / Soorts
Milieu physique				
Milieu naturel				
Milieu humain	Circulation Accès Commerce	Terrain privé, Accès école (tx pendant vacances scolaire)	Circulation	Circulation
Paysage, Patrimoine, loisirs		Golf		
Technique	Sous-œuvre Bouret  LS: 5,52km		Sous-œuvre Bouret (pont Hiern) Sinuosité du tracé LS: 7,76km	Sous-œuvre Bouret (pont Hiern) Sinuosité du tracé LS: 8km
Principes issus des ateliers	X Proximité centre bourg	V	V	X Proximité centre bourg

# Tronçon atterrissage sud CAPBRETON



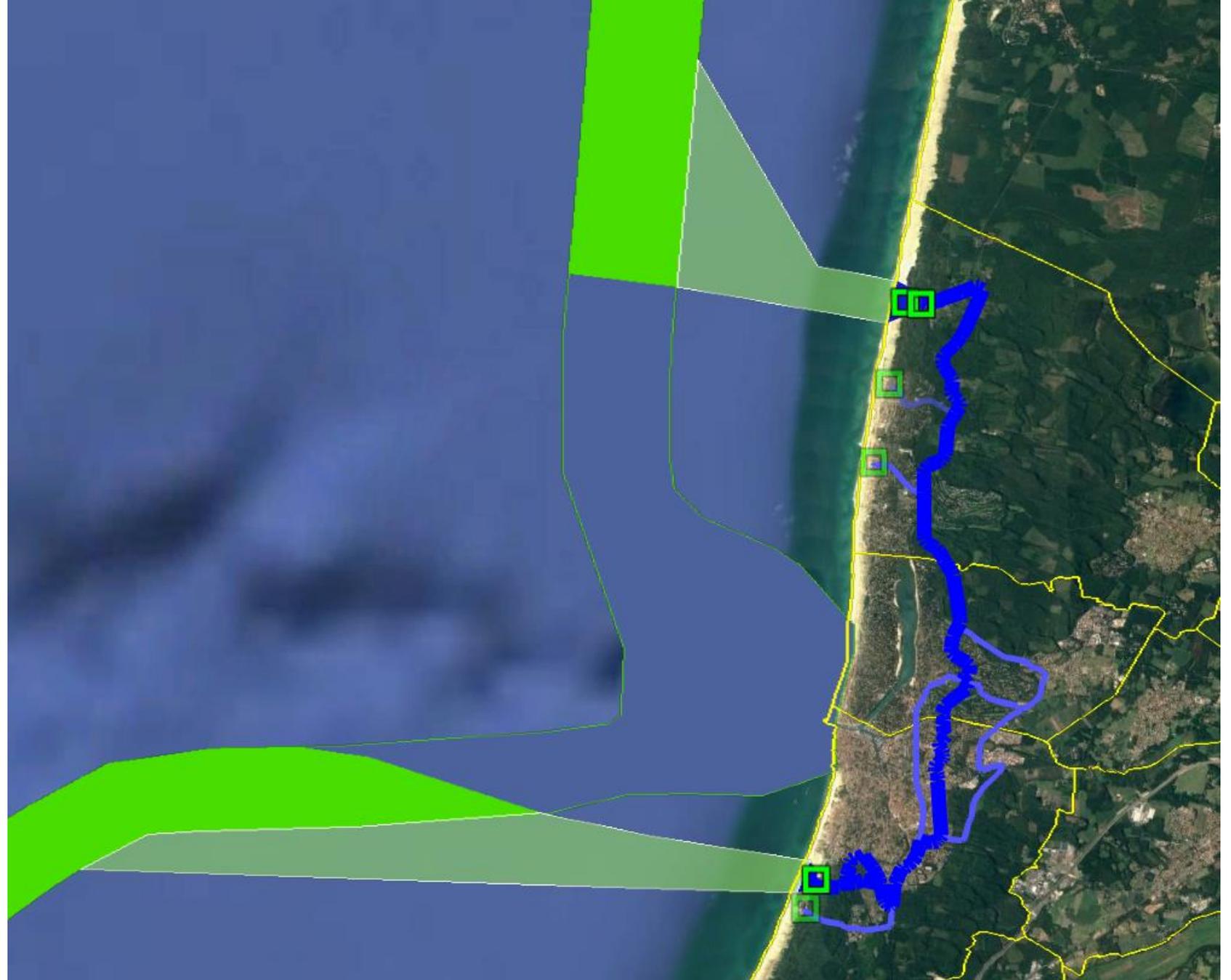
Proposition de fuseau pour la concertation « Fontaine »

	Fierbois	Station épuración SYDEC
Milieu physique	Évolution trait de côte / de dune	Evolution trait de côte / de dune
Milieu naturel		
Milieu humain	Terrain privé	Terrain privé + incertitude devenir station, Gène accès secteur La Pointe
Paysage, Patrimoine, loisirs	Travaux dans camping	Accès plage La Pointe
Technique	LS: 3,42km + 0,2 en mer (2,65 si camping Civelle)	Exiguité zone atterrissage Franchissement Boudigau LS: 2,76km
Principes issus des ateliers	V	V



# Fuseau de moindre impact qui sera proposé par RTE

*(17,7 km de LS)*





05

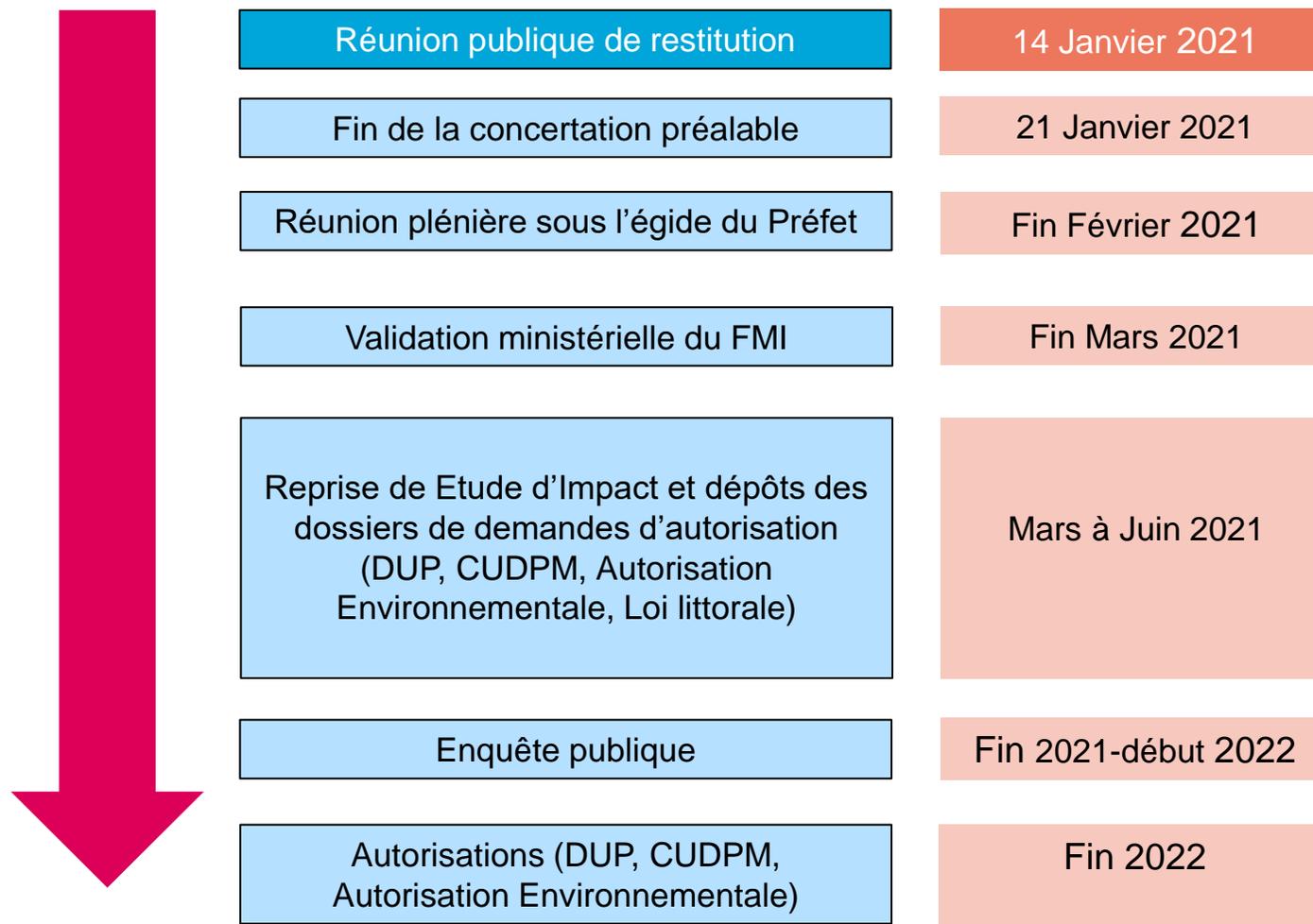
# Questions-réponses échanges avec la salle



06

# Les prochaines étapes du projet

# Le calendrier





# Le continuum de la concertation

## INFORMER ET SENSIBILISER

LE JOURNAL DU PROJET

LE SITE INTERNET DU PROJET

DES RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION  
ET DE SUIVI DU PROJET EN JUIN

Zone du contournement terrestre du canyon  
de Capbreton et zone maritime

Médoc et Rive droite de la Dordogne

## CONTRIBUER ET QUESTIONNER

RECUEIL DE CONTRIBUTIONS / QUESTIONS VIA UNE  
ADRESSE MAIL DÉDIÉE

[golfedegascogne@inelfe.eu](mailto:golfedegascogne@inelfe.eu)

## IMPLIQUER ET ASSOCIER

DES GROUPES DE TRAVAIL AUTANT QUE NÉCESSAIRE

Phase de travaux, ....

DES TEMPS DE TRAVAIL BILATÉRAUX AVEC LES  
REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONNELS

Pêche

Sylviculture

Collectivités

...

# Des outils au service du partage et de l'information

## Un site internet d'information

Ville	Lieu	Date	Horaires
Seignosse	Réunion publique de lancement Salle Le Tube Avenue des Arènes	06-oct	18h30-20h30
Capbreton	Permanence publique Mairie de Capbreton Salle rez de chaussée	07-oct	9h30-12h30
Hossegor	Permanence publique Mairie d'Hossegor Salle Chabas	07-oct	14h00-16h30
Seignosse	Permanence publique Mairie de Seignosse Salle Hortensia	08-oct	9h30-12h30
Internet	Permanence digitale (lien envoyé après inscription)	09-oct	9h30-12h30
Capbreton	Atelier enjeux / principes Casino de Capbreton - Salle Océane pl. de la Liberté	15-oct	18h30-20h30
Capbreton	Atelier fuseaux/impacts Casino de Capbreton - Salle Océane pl. de la Liberté	01 dec	18h30-20h30
Capbreton	Réunion publique de clôture Casino de Capbreton - Salle Pti'Art pl. de la Liberté	14-janv	18h30-20h30
Internet	Permanence digitale (lien envoyé après inscription)	15-janv	14h00-17h00

Le projet golfe de Gascogne a été porté à la connaissance du public en septembre 2017 et la concertation a été lancée le 5 Octobre 2017 à Bordeaux par M. le préfet de Gironde, sous l'égide de M. Walter Acchiardi, nommé garant de la concertation par la Commission nationale du débat public (CNDP). Cette concertation préalable s'est conclue par la validation du fuseau de moindre impact par le Ministère de la Transition écologique et solidaire le 30 mai 2018. Le fuseau de moindre impact est une bande de quelques dizaines à quelques centaines de mètres de large sur terre, et plus en mer dans laquelle seront implantées les liaisons et la station de conversion. Le tracé retenu présentait un défi technologique majeur identifié dès les premières études : le franchissement en mer du Gouf (ou canyon) de Capbreton. Les résultats des études menées depuis juin 2019 n'ont pas permis d'identifier de tracé maritime techniquement réalisable dont la stabilité soit garantie pour la durée de vie de la ligne électrique. La seule alternative de franchissement du canyon consiste donc à le contourner par un passage ponctuel à terre. Ainsi, une nouvelle phase de concertation s'ouvre en octobre 2020 afin de préciser localement cette solution de contournement terrestre. M. Walter Acchiardi demeure garant de ce complément de concertation. Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, les rencontres publiques seront en présentiel et sous forme digitalisée. Pour des raisons d'organisation, vous devez impérativement vous inscrire pour participer à cette nouvelle phase de concertation, en cliquant [sur ce lien](#).

Cliquez sur l'image pour comprendre la reprise de la concertation pour le contournement du canyon de Capbreton en vidéo :



## Une plateforme de participation Accessible depuis le site internet



Rendez-vous sur :  
[www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne](http://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne)

# Rappel des prochaines dates

OCT.	NOV.	DEC.	JAN.
 <p><b>06 octobre</b> <b>Réunion publique</b> Salle Le Tube - Seignosse</p>  <p><b>7, 8 et 9 octobre</b> <b>Permanences publiques</b> Mairie Capbreton 9h30-12h30 le 7 octobre Mairie Hossegor 14h-17h le 7 octobre Mairie Seignosse 9h30-12h30 le 8 octobre Permanence digitale 9h30-12h30 le 9 octobre</p>  <p><b>15 octobre</b> <b>Atelier enjeux/principes</b> Salle Océane - Capbreton</p>	<p>Prise en compte des premiers sortants issus de la concertation et analyses complémentaires</p> 	 <p><b>10 décembre</b> <b>Atelier fuseaux/impacts</b> 100% DIGITAL</p> <p><b>Permanences de l'équipe projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Digitale</b> de 9h – 11h le 15 décembre</li> <li>• <b>Physique</b> en mairie de Seignosse de 9h – 12h le 16 décembre</li> <li>• <b>Téléphonique</b> du 14 décembre au 16 décembre de 9h à 17h au 05 61 31 45 58</li> </ul>	 <p><b>14 janvier 2021</b> <b>Réunion de restitution</b> 100% digitale</p>  <p><b>Permanences</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Digitale</b> de 14h à 17h le 15 janvier</li> <li>▪ <b>Téléphonique</b> du 18 au 21 janvier de 9h à 17h au 05 61 31 45 58</li> <li>• <b>Physique</b> en mairie de Seignosse de 9h – 12h le 19 janvier et en mairie de Capbreton le 19 janvier de 14h à 17h</li> </ul>

Plateforme de concertation en ligne du **6 octobre 2020** au **21 janvier 2021**



07

# Mot de la fin

